

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Stockage d'électricité par batteries sur la commune principale de l'AIOT route départementale 45 79600 MAISONTIERS.

La référence de votre dossier est A-3-C9M26JRLW et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 18/12/2023 à 11h57 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **91765957500018**

Raison sociale **RPZE 1**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

4 PLACE LYON 2EME

69002 LYON 02

Signataire

Nom : **Cantet**

Prénom : **Marie**

Qualité : **Cheffe de projets**

Adresse électronique : **marie.cantet@ze-energy.com**

Téléphone portable : **+(33) 761045108**

Référent

Nom : **Gerard**

Prénom : **Rémi**

Fonction : **Chef de projets**

Adresse électronique : **remi.gerard@emerem.com**

Téléphone portable : +(33) 659414340

[Adresse électronique d'échange avec l'administration](#)

Adresse électronique : marie.cantet@ze-energy.com

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Stockage d'électricité par batteries**

Description des activités :

Le projet concerne la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur structures fixes inclinées à 15° et orientées vers le sud. Il se situe sur la commune d'Amailloux et Maisontiers. L'emprise clôturée totale est de respectivement 16,48ha et 7,5ha. En plus des structures supportant les modules, le projet comprend 3 postes de livraison (PDL), 6 postes de transformation (PTR), 6 conteneurs de système de stockage par batteries, 3 transformateurs PCS et de l'ESS et 2 conteneur spare parts dont les dimensions sont les suivantes : -PDL : 9.26m x 2.94 m x 3.35m H - Ral 6009 Vert Sapin -PTR : 6.06m x 2.44m x 2.59m H - Ral 6009 Vert Sapin - Transformateur PCS et de l'ESS : 10.22m x 2.02m x 2.26m H - Gris/Blanc -2x Conteneur de système de stockage : 14.50m x 2.44m x 2.90m H - Ral 6009 Vert Sapin -1x Conteneur spare parts : 13.72m x 2.44m x 2.90m H - Gris/Blanc La capacité totale du système de stockage par batterie est de 6,4MW/13,82MWh: 2,4MW/4,6 MWh sur Maisontiers 4MW/9,22 MWh sur Amailloux

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **OUI**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Lieudit La bosse

route départementale 45

79600 MAISONTIERS

X : 452078

Y : 6635767

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- **79350 AMAILLOUX**
- **79600 MAISONTIERS**

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2925	2925-2	Charge d'accumulateurs	Puissance maximale 6400 kW	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

pas de déchets en phase exploitation

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **Citernes souples eau incendie: deux citernes de 120m3 chacune et trois citernes de 60m3 chacune**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteurs appropriés au risque, à proximité de l'installation.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

localisation.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

masse.pdf